

FORMATION : BTS GEMEAU BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE Gestion Maîtrise de l'eau Code RNCP 15672

<p>Le métier préparé</p> 	<p>Le (la) titulaire de ce diplôme est employé(e) par des structures publiques et privées de statut, de taille et d'activités diverses en tant que : conducteur de station, technicien hydraulique urbaine, technicien eau et assainissement, conseiller en gestion de l'eau, chargé de mission hydrologie, technicien de rivière.</p> <p>On peut classer les emplois en trois catégories :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ceux qui concernent les installations pour l'utilisation de l'eau par les humains ;- Ceux qui concernent l'utilisation de l'eau pour l'irrigation des cultures ;- Ceux qui sont liés à la gestion du milieu naturel. <p>Comme salarié, le titulaire de ce diplôme est généralement sous la responsabilité hiérarchique du président, du directeur, du chef de service ou du responsable de l'organisation dans laquelle il exerce son activité. La responsabilité et l'autonomie déléguée sont induites par la nature de l'entreprise ou de l'organisme employeur et par l'expérience acquise au cours de la carrière professionnelle. Après quelques années d'expériences, il peut accéder à une fonction d'encadrement portant sur une équipe de petite taille.</p>
<p>Profils et prérequis</p> 	<p>Il est préférable d'être titulaire du permis de conduire B et au minimum d'un diplôme de niveau 4 en rapport avec les prérequis nécessaires à la formation.</p>

<p>Objectifs de la formation</p> 	<p>Le BTS GEMEAU permet de/d'obtenir les capacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacités générales <p>C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde</p> <p>C2. Communiquer dans une langue étrangère</p> <p>C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser</p> <p>C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacités professionnelles <p>C5. Situer un aménagement hydraulique dans ses relations avec l'eau, le territoire et la société pour fonder l'expertise du Technicien Supérieur</p> <p>C6. Analyser les données d'un hydrosystème en lien avec la conception ou la gestion d'un aménagement hydraulique</p> <p>C7. Participer aux expertises techniques sur la maîtrise de l'eau dans un système hydrotechnique associées à la réalisation d'un aménagement hydraulique</p> <p>C8. Contribuer à l'élaboration d'un projet hydrotechnique dans une perspective de durabilité</p> <p>C9. Réaliser les opérations techniques nécessaires à la conception, à la conduite ou au suivi d'aménagement hydraulique</p> <p>C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et maîtrise de l'eau pour faire face à une situation professionnelle</p>
<p>Organisation et durée de la formation</p> 	<p>Période de formation :</p> <p>La formation est en alternance et se déroule en 24 mois pour les titulaires d'un diplôme de niveau 4 à l'entrée de la formation et sur 12 mois pour les titulaires d'un diplôme de niveau 5 (BAC + 2) en rapport avec les prérequis.</p> <p>La durée de formation en centre est de 40 semaines, soit 1350 heures en 2 ans ou de 23 semaines, soit 750 heures en 1 an.</p> <p>La durée en entreprise est de 64 semaines en 2 ans ou de 29 semaines en 1 an.</p> <p>Lieu de formation : CFA d'Ahun (au sein de l'EPLEFPA de la Creuse)</p>
<p>Contenu de la formation</p>	<p>Enseignements généraux :</p>



C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde : 200 h

M21 Economie : 44 h+ 16 h de voyage d'étude = 60 h

M22 Techniques d'expression et communication : 88 h PIC Projet d'initiative et de communication : 52 h

C2. Communiquer dans une langue étrangère 100 h

M23 Anglais : 65 h

MIL voyage à l'étranger : 35 h

C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser : 60 h

M31 Education physique et sportive : 60 h

C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données : 108h

M41 Mathématiques : 68 h M42 Informatique : 40 h

Enseignements spécifiques :

C5. Situer un aménagement hydraulique dans ses relations avec l'eau, le territoire et la société pour fonder l'expertise du Technicien Supérieur :

M51 : Eau – territoire - société (réglementation/acteurs de l'eau/tarification de l'eau/subventions) (48 h)

C6. Analyser les données d'un hydrosystème en lien avec la conception ou la gestion d'un aménagement hydraulique

M52 : Ressources en eau (qualité de l'eau/hydrologie/agronomie/biologie-écologie) (100 h) Pluridisciplinarité : 32 h

C7. Participer aux expertises techniques sur la maîtrise de l'eau dans un système hydrotechnique associées à la réalisation d'un aménagement hydraulique

M53 : technologie et expertise (réseaux eau potable, irrigation, assainissement, traitement des eaux, restauration de cours d'eau et zones humides) : 97 h

M55 : Sciences et technologies des aménagements hydrauliques : 98 h Pluridisciplinarité : 54 h

C8. Contribuer à l'élaboration d'un projet hydrotechnique dans une perspective de durabilité

M54 : projet technique : 80 h

Pluridisciplinarité : 32h

C9. Réaliser les opérations techniques nécessaires à la conception, à la conduite ou au suivi d'aménagement hydraulique

	<p>M56 : géomatique et topométrie (dont cartographie SIG) : 56 h M57 : conception et dessin assisté par ordinateur : 44 h M58 : conduite d'opérations techniques (travaux pratiques) : 98 h Pluridisciplinarité : 36 h</p> <p>C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et maîtrise de l'eau pour faire face à une situation professionnelle</p> <p>M11 : accompagnement au projet personnel et professionnel : 20 h Module d'initiative local : 87 h</p> <p>Total : 1350 Heures</p>
<p>Evaluation</p> 	<p>20 évaluations en cours de formation : à évaluer par les formateurs au cours de la formation en centre et validés par un Président de jury adjoint en chaque début de session via le plan d'évaluation.</p> <p>Session d'examen nationale (3 épreuves) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuve E1 (écrit, 4 heures : expression/communication/économie) • Epreuve E7-1 (oral, 30 mn : soutenance du dossier professionnel) • Epreuve E7-2 (écrit, 2h30 : sciences et techniques des aménagements hydrauliques) <p>Pour l'épreuve E7-1, chaque candidat(e) sera évalué(e) par un jury constitué de deux formateurs/trices /enseignants(es) et d'un(e) professionnel(le) du domaine de l'eau.</p>
<p>Certification</p> 	<p>L'obtention du diplôme (Niveau 5) se fait après délibération du jury en fonction des appréciations et des résultats obtenus aux contrôles en cours de formation (CCF) ainsi qu'aux différentes épreuves terminales de la session d'examen.</p> <p>Il est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.</p>
<p>Méthodes et suivi pédagogique</p> 	<p>L'objectif pédagogique principal est de développer la capacité d'expertise pour réaliser un état des lieux argumenté du fonctionnement soit d'une filière (réseau, station) soit d'un milieu naturel humide (cours d'eau, zone humide, eau de surface, eau souterraine) et à proposer des solutions durables de protection, de restauration ou d'optimisation en prenant en compte le contexte réglementaire.</p> <p>Les cours ont lieu en présentiel au CFA et sur des sites de travaux pratiques internes (exploitation agricole, réseaux d'eau potable et d'assainissement, station filtre planté de roseaux, station de surpression, laboratoire d'analyse, hall hydraulique, atelier électromécanique) et externes (plateformes Office Internationale de l'EAU, Station d'épuration d'Aubusson, station d'eau potable de Couzeix, cours d'eau et zones humides de Creuse). La répartition est de 45% de travaux dirigés de projet et visites de terrain, 55% de cours, partages d'expériences et évaluations.</p>

	<p>La pédagogie est basée sur la mise en situation professionnelle. Elle est essentiellement découpée en 3 phases : la mise en place de campagnes de mesures de terrain dans les différents domaines d'expertise du BTSA GEMEAU, la mise en forme des résultats avec une première analyse pour rendre compte de la situation et enfin la formulation de conseils d'amélioration, l'ensemble faisant l'objet d'une présentation à l'écrit et à l'oral. Les éléments de connaissances et de méthodologie nécessaires à chaque phase sont apportés au fur et à mesure des cas concrets à traiter.</p>
<p>L'équipe pédagogique</p> 	<p>Le ou la coordonnateur/trice pédagogique de la formation en collaboration avec le secrétariat pédagogique prend en charge le recrutement des alternants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours.</p> <p>Il ou elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Il ou elle coordonne les interventions des professionnels.</p> <p>Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence.</p>
<p>Les plus de la formation au CFA / CFPPA d'Ahun</p> 	<p>Les plus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec l'Office International de l'Eau - Réseau de maîtres d'apprentissage depuis plus de 20 ans - Une pédagogie de mise en situation professionnelle des apprenants en centre et en entreprise - Des installations pédagogiques variées de très grande qualité
<p>Coût de la formation / modes de financement</p> 	<p>Le coût de la formation dépend de la voie d'accès à la formation choisie par l'apprenant.</p> <p>Toutes les demandes de devis peuvent être effectuées à l'adresse mail suivante :</p> <p>Demande devis : marine.tourtaud@educagri.fr</p> <p>Par ailleurs, en cas de difficultés personnelles périphériques à la formation, nos équipes sont mobilisées pour aider au montage de dossiers issus du fond social.</p>

	<p>Enfin, certaines voies d'accès à la formation induisent des rémunérations. N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat pédagogique ou le coordonnateur de la formation pour obtenir des informations supplémentaires quant aux différentes modalités possibles.</p>
<p>Voies d'accès à la formation et inscription</p> 	<p>La formation BTSA GEMEAU est accessible selon modalités par les différentes voies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat ou période de professionnalisation - Apprentissage - VAE <p>Pour toute inscription à la formation dans une des voies mentionnées ci-dessus, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat pédagogique.</p>
<p>Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap</p> 	<p>Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de Handicap. Nous disposons de référentes Handicap pour vous conseiller et vous orienter vers les meilleures solutions pour adapter la formation à votre situation :</p> <p>Au niveau du CFA (Formation par apprentissage) et du CFPPA (Formation pour adultes) : stephanie.grandet@educagri.fr – 05 55 81 48 91</p>
<p>Locaux mis à disposition</p> 	<p>Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p> <p>Le CFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 puis du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.</p>

	<p>Les locaux comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques.</p> <p>Des chambres peuvent-être proposée et un accès au réfectoire du lycée est proposé. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pédagogique pour connaître l'ensemble des modalités y compris tarifaires.</p>	
<p>Pour plus d'informations</p> 	<p>laurence.carvalho@educagri.fr : Coordinatrice des BTSA GEMEAU anne.marceron@educagri.fr : Secrétaire pédagogique de la formation BTSA GEMEAU en contrat de professionnalisation stephanie.grandet@educagri.fr : Secrétaire pédagogique référente de la formation BTSA GEMEAU par apprentissage marine.tourtaud@educagrifr : Demande de devis</p>	
<p>Nos coordonnées</p> 	<p>EPLEFPA de la Creuse CFA DE LA CREUSE CFPPA DE LA CREUSE Le Chaussadis 23150 AHUN</p> <p>https://ahun.educagri.fr/</p>	
	<p>CFA : Tel 05.55.81.48.91 Mail : cfa.ahun@educagri.fr</p>	<p>CFPPA : Tel 05.55.81.48.90 Mail : cfppa.ahun@educagri.fr</p>

INDICATEURS DE LA FORMATION

<i>Données de la session 2022-2023</i>	
Taux de réussite aux examens	100%
Taux de satisfaction des apprenants	84%
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (<i>sortants 2022</i>)	100%
Taux de poursuite d'étude	66%
Taux d'interruption en cours de formation	0%
Taux de rupture des contrats d'apprentissage	0%



Plaquette de la formation - CFA



Plaquette VAE